



ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIERS DESAPEURS-POMPIERS

NOUS RASSEMBLE

PROMOUVOIR NOTRE ACTIVITÉ CRÉER UN LIEN ENTRE LES ISP **VOUS INFORMER, VOUS FORMER** TRAVAILLER AVEC VOUS, POUR VOUS INFORMEZ-VOUS, ADHÉREZ, CÔTISEZ EN LIGNE SUR www.infirmiersapeurpompier.com

SUIVEZ-NOUS SUR





CÔTISANI

•••

Je soutien l'ANISP

L'ANISP est une association, loi 1901. Elle est faite par des Infirmiers de Sapeurs-Pompiers (ISP), pour des ISP, tant volontaires que professionnels, de toute la France.

Je cotise à l'ANISP pour apporter mon soutien moral à cette structure qui assure la promotion de la réponse paramédicale des Sapeurs-pompiers portée par les ISP.

Mais j'apporte aussi un soutien financier aux actions de l'association, car les administrateurs de l'association sont tous bénévoles, et l'association ne touche aucune subvention.

L'ANISP n'est pas un syndicat, mais elle représente et porte la voix de tous les ISP de France.







le m'informe

L'ANISP permet d'accéder à des informations qui ne sont pas nécessairement disponibles par d'autres réseaux.

En devenant adhérent payant, j'accède également à l'intégralité du contenu du site (téléchargements libres), y compris les abstracts des JNISP, ainsi qu'à différentes conférences et journées scientifiques de qualité.

En qualité d'adhérent, j'ai accès à des ateliers réservés sur nos JNISP.

Le prix reste inchangé depuis la création de l'association, soit la modeste somme de **15€ par an.**

UNE PETITE CÔTISATION **POUR VOUS**

UNE GRANDE AVANCÉE **POUR NOUS**

& VOUS TOUS

Alors je n'hésite plus... J'ADHÈRE, ET JE FAIS ADHÉRER à l'ANISP.

Je fais des économies

Grace à mon adhésion, je reçois des cadeaux : carte de membre, caducée ISP et autocollant.

Je bénéfice de réduction sur les articles vendus dans la boutique de l'ANISP, mais aussi de réductions sur des abonnements de revues professionnelles: Infirmière magazine, Secouriste magazine, d'autres titres à suivre.

Mon adhésion à l'ANISP me donne droit à un tarif réduit pour les JNISP...

J'ai droit à une réponse personnalisée par mail ou téléphone dans des délais très courts.

Enfin, l'ANISP me permet de bénéficier de conseils de collègues et de juriste... et ça, ça n'a pas de prix!



Ne pas jeter sur la voie publique





www.infirmiersapeurpompier.com





www.fecebook.com/ infirmiersdesapeurspompiers.anisp twitter.com